

COMMUNE DE OBERSAASHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OBERSAASHEIM DE LA SEANCE DU 23 JUILLET 2026

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Monsieur : CORTIJO Juan - Maire
Mesdames : ARNOULD Cindy, MELAYE Angéline - Adjointes
Monsieur : HILDWEIN Joël - Adjoint
Mesdames : BRAESCH Elise, FROMM Christine, LEYCURE Gabriele, MEIHOFFER Nicole-
conseillères
Messieurs : CRUZEL Michel, FUCHS Julien, GEBER Anthony, GODINHO David,
JACQUIN Mathias, PETITGENAY Fabrice - conseillers

Membre absent excusé et non représenté : 0

Membre absent non excusé : 0

Membre absent excusé et représenté : 2

SPINDLER Camille donne procuration à BREASCH Elise.

JACQUIN Mathias donne procuration à GEBER Anthony.

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire le jeudi 23 juillet 2026 à 19^H00 dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. Juan CORTIJO, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 16 juillet 2026 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Intervention de VIALIS – M.VITE
- 2) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24.06.2026
- 3) Horaires scolaires
- 4) Recensement de la population 2027 – désignation du coordonnateur
- 5) Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach - Désignation d'un référent vélo
- 6) Salle des fêtes et Club House
- 7) Club de basket de Dessenheim : demande occupation salle polyvalente
- 8) Divers

M. le Maire ouvre la séance à 19 heures et constate que le quorum est atteint.

M. Le Maire présente M. VITE de la société VIALIS. Celui nous expose le fonctionnement du contrat de concession qui lie l'autorité concédante (la Commune d'Obersaasheim) et le concessionnaire (VIALIS). Ce contrat a une durée de 25 ans arrive à échéance fin 2027.

Le contrat concerne 2 activités :

- La distribution de l'énergie électrique,
- La fourniture de l'électricité aux Tarifs Réglementés de Vente.

Le contrat définit les objectifs et les indicateurs de résultats.

Arrivée de Mme ARNOULD Cindy à 19h12.

Arrivée de M. GEBER Anthony à 19h25.

Conformément à l'article L2121-15 et L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Mme ARNOULD Cindy est désignée secrétaire de la présente séance.

D.2026-07-01

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2026

M. Le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 24/06/2026, suite aux modifications demandées, qui est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

D.2026-07-02

Horaires scolaires

Notre commune est concernée par la campagne de renouvellement ou de modification de l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2026.

En effet, la dernière délibération date de 2023 (la durée de validité des horaires est de 3 ans).

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune voisine de Geiswasser et la gestion du transport entre les 2 sites, ne permet pas de modifier les horaires sans avoir la validation du transporteur, qui a la charge des navettes de bus.

Les horaires actuels de l'école d'Obersaasheim sont :

- Matin : 8h20 – 11h50
- Après-midi : 13h50 – 16h20

Pour information :

Les horaires proposés pour la rentrée de septembre 2026 à Geiswasser sont :

- Matin : 8 h 10 – 11 h 40
- Après-midi : 13 h 40 – 16 h 10

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve** les horaires tels que définis ci-dessous pour une application à la rentrée de septembre 2026, pour une durée de 3 ans :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8 H 20 – 11 h 50	8 h 20 – 11 h 50	8 h 20 – 11 h 50	8 h 20 – 11 h 50
13 h 50 – 16 h 20	13 h 50 – 16 h 20	13 h 50 – 16 h 20	13 h 50 – 16 h 20

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son Représentant à effectuer toutes les démarches afférentes à la présente délibération.

D.2026-07-03**Recensement de la population 2027 – désignation du coordonnateur,**

M. le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population se déroulera dans notre commune du 21/01/2027 au 20/02/2027. Il rappelle à l'Assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations de recensement.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de :

- **Désigner** Mme MEIER Magali, coordonnatrice d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

D.2026-07-04**Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach – Désignation d'un référent vélo,**

Monsieur Le Maire fait part de la demande de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach concernant la nomination d'un référent vélo pour la commune d'Obersaasheim.

Auparavant Monsieur GEBER Gilbert était notre référent. Il a donné son accord pour continuer sa mission.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés, par vote à main levée :

- Nomment** Monsieur GEBER Gilbert « référent vélo ».

D.2026-07-05**Salle des fêtes et Club House**

M. le Maire présente les tarifs actuels de la location de la salle polyvalente, applicables depuis le 1^{er} février 2024 :

Tarifs applicables depuis le 1 ^{er} février 2024	Habitants d'Obersaasheim	Associations communales d'Obersaasheim		Manifestations privées exceptionnelles (entreprises, sociétés)
		1x par an, repas ou manifestations internes sans recettes	Manifestations avec recettes	
Salle	350 €	Gratuit : 1 x par an 90 €	200 €	550 €
Cuisine	100 €			100 €

La proposition est faite de mettre à disposition le Club House aux associations du village.

Elles pourront l'utiliser gratuitement pour leur Assemblée Générale.

L'Association NID D'ABEILLES souhaite l'utiliser pour leur rencontre bimensuelle.

L'organisation et la planification de l'utilisation du Club House seront effectués par Madame Christine FROMM.

Les demandes devront lui être adressées. La remise des clés se fera en accord avec Mme Fromm, la veille de la manifestation et elles seront remises après la manifestation.

Tarifs applicables à compter du 1 ^{er} septembre 2026	Habitants d'Obersaasheim	Extérieurs (dont associations extérieures)
Salle	450 €	1 200 €
	Associations Communales (siège à Obersaasheim et au minimum 2 membres du bureau domiciliés à Obersaasheim)	
1x par an, repas ou manifestations internes sans recettes	1 x par an gratuit 90 €	
Manifestations avec recettes (forfait salle + cuisine)	200 €	
Manifestations privées exceptionnelles (entreprises, sociétés)		
Salle	660 €	1 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Décide** d'appliquer les nouveaux tarifs à partir du 1^{er} septembre 2026.

D.2026-07-06

Club de basket de Dessenheim : demande d'occupation de la salle polyvalente

Monsieur le Maire fait part de la demande des dirigeants du club de basket de Dessenheim, à savoir la mise à disposition de notre salle polyvalente pour des entraînements (et pour l'utilisation des douches de la salle polyvalente après leurs entraînements).

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 4 Abstentions et 11 Pour, des membres présents et représentés, par vote à main levée :

- **Décide** de proposer le créneau de 18h30 à 20 h le mardi soir,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à son exécution.

D.2026-06-18

Divers

Date à retenir :

- 📅 06/09/26 : élection CMJ
- 📅 19/09/26 : journée citoyenne
- 📅 10/01/27 : fête des aînés

●Juan :

- 📅 Demande d'un administré pour stationner un van sur un terrain agricole : il ne peut y avoir d'installation de type « habitation » sur un terrain agricole,
- 📅 Remerciement de M. Pierre Engasser et de M. Guy Ménard pour le présent offert à l'occasion de leur anniversaire,
- 📅 Demande de subvention pour l'AFM Téléthon : refus,

↪ Enedis : une demande concernant un projet d'installation d'un coffret ENEDIS a été faite. Un rendez-vous leur sera demandé pour expliquer leur projet,

↪ Plan du village à mettre à jour.

●Cindy :

↪ Les classes maternelles demandent l'achat d'IPad pour les enfants. La demande est refusée car il y a à disposition des ordinateurs portables. Ils sont utilisés dans la cadre de l'acquisition de compétences scolaires en maternelle.

Fabrice :

↪ Travaux dans l'impasse du Maréchal Leclerc : le trou devra être bouché par l'entreprise qui a fait les travaux,

↪ Travaux antenne : les travaux vont reprendre d'ici quelques semaines,

↪ Les dépôts sauvages aux alentours du point d'apport volontaire sont récurrents. L'agent communal prend énormément de son temps pour évacuer ces déchets vers la déchetterie de Biesheim. Ce temps est perdu pour l'entretien et les travaux de notre commune. Il est important que chacun respecte les consignes de tri pour le bien-être de notre commune.

●Christine :

↪ Changement de l'éclairage de la piste de quille led : un devis devra être transmis à la commune en vue du changement.

●Nicole :

↪ Faire un rappel pour l'utilisation des trottinettes et du code de la route,

↪ Isabelle demande si la commission sécurité se réunira : aucune date n'est fixée,

↪ Isabelle est médaillée d'or club tir au pistolet à 50 m championnat du Haut-Rhin

●Elise :

↪ Remerciement de Maëva Da Costa pour la publication de son palmarès.

●Anthony :

↪ M. Jacquin demande qui est en charge de l'urbanisme : il s'agit de Mme Arnould. Les règles d'urbanisme sont celles du Règlement National d'Urbanisme mais également les règlements des lotissements de l'Ours et des Abeilles.

●Michel :

↪ Commission CMJ : suite à la réception des candidatures (merci aux candidats), les nombres de membres sera de 9 membres élus, dont :

○ 4 élus nés entre 2009 et 2013,

○ 4 élus nés entre 2014 et 2017,

○ Le meilleur 5^{ème} de tous les candidats,

↪ Journée du commerce local avec l'intégration des associations sera organisée en 2027.

●Angéline :

↪ Compteur Linky : selon une directive européenne, Vialis enverra les courriers aux particuliers pour expliquer leur mise en place et définir de rendez-vous. Le droit de refus existe mais cela pourra engendrer un coût supplémentaire pour faire le relever du compteur,

↪ Commission cadre de vie : rendez-vous mardi 28/07 à 18h.

●Joël :

↪ Travaux sur le toit de l'école : ils seront terminés fin juillet.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant demandé la parole, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 heures 17 minutes.

Tableau des signatures Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Commune de OBERSAASHEIM de la séance du 24 juillet 2026

Le CGCT indique que le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires ([art. L 2121-15](#)).

<i>Nom et prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>	<i>Procuration</i>
CORTIJO Juan	Maire		
ARNOULD Cindy	Secrétaire		